

N°17 • Été 2024

L'ESSENTIEL

BULLETIN MUNICIPAL

Saint-Maurice-le-Vieil

SOMMAIRE

1 ÉDITORIAL

2/3 TRAVAUX ET URBANISME / TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE / ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE / DÉMOCRATIE

Amélioration du système électrique à Mormont et du matériel de la salle socio-culturelle. Renaturation de la cour d'école. Emploi saisonnier. Rappel de la réglementation des coupes de bois classés. Un conseil municipal vu par une habitante. Toujours plus de coupes rases. Démission d'un conseiller municipal.

4 BUDGET

5/6 ANIMATION ET LIEN SOCIAL Ce qui est passé

Mars, avril, mai, juin 2024

7 ANIMATION ET LIEN SOCIAL Ce qui est à venir / COUP DE POUCE

Juillet et septembre 2024.

Ouverture de l'atelier Moyson

8 INFO PRATIQUE / ÉTAT CIVIL / VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

ÉDITORIAL **LE MOT DU MAIRE**

Un été fructueux

On a coutume de dire que l'été tout s'arrête, que plus rien ne se passe. Et bien cette année, ce ne sera pas le cas, les événements nationaux que sont les élections européennes et législatives ont beaucoup occupé la sphère municipale.

Il n'a échappé à personne le nombre de listes pour les européennes. Comme beaucoup de communes rurales, nous avons été confrontés à un véritable casse-tête pour la mise en place de tant de panneaux dont une grande partie n'a pas été utilisée, sans compter les conséquences sur le plan administratif. Heureusement nous avons un personnel réactif et efficace. Après cet échauffement nous sommes prêts pour les législatives !

Outre ces événements nationaux, il se passe et va se passer beaucoup de choses dans notre village. En effet les travaux de voirie vont être réalisés et la modification de la cour d'école entamée.

Les animations musicales et culturelles se succèdent. Après un concert réussi à Mormont qui a permis de réunir la population sur cette place rénovée et très agréable, l'animation pour la fête de la musique organisée par le Comité des Fêtes a pris le relais. Toujours à l'initiative du Comité des Fêtes et en collaboration avec la commune aura lieu « Saint Maurice en Fête » le 20 juillet. L'été se terminera par les rencontres théâtrales des 20, 21 et 22 septembre 2024.

En matière de communication, compte tenu du travail que représente la publication du bulletin municipal et pour maintenir le niveau de qualité, la mise en page et le graphisme seront confiés à un professionnel, le contenu des articles restant la maîtrise de la commune.

Fidèlement votre
Patrick Rigolet

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :
LUNDI 1er JUILLET
Il est ouvert à tous

TRAVAUX ET URBANISME

AMÉLIORATION DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE À MORMONT ET AU BOURG

Après plusieurs mois de relance des services compétents, un compteur et des prises électriques ont été installés devant le lavoir de Mormont. Ils seront une aide précieuse pour le personnel technique qui aura à intervenir sur ce secteur. D'ores et déjà ils ont permis l'organisation du concert du 8 juin.

Dans le même registre, des prises extérieures ont été mises en place à la salle socio-culturelle de La Sablonnière. Elles faciliteront les branchements lors des futures manifestations.

AMÉLIORATION DU MATÉRIEL DE LA SALLE SOCIO- CULTURELLE

Un piano (cuisinière de grande largeur) et une hotte sont en place dans la cuisine. Cela permettra au Comité des Fêtes de travailler sereinement.

2 RENATURATION DE LA COUR D'ÉCOLE

Une première tranche de travaux va débuter cet été, suivant le projet proposé dans le dossier central du bulletin municipal de décembre 2022 (N°11) et présenté à la population le 27 octobre 2023 en réunion publique.

En dehors de cette période de travaux, la cour reste ouverte cet été à la population et les paniers de basket de l'école peuvent être utilisés par les jeunes de moins de 14 ans.

EMPLOI SAISONNIER

Damien Bonfillou nous a rejoint pour six mois comme renfort saisonnier. Il travaillera avec Esther Mees, agent technique titulaire.

MISE EN PLACE DES DÉFIBRILLATEURS CARDIAQUES AUTOMATIQUES

Les nouvelles installations électriques ont enfin permis le branchement de deux défibrillateurs commandés il y a de nombreux mois.

Ils sont installés sur le muret à droite de la fosse du lavoir de Mormont et juste à droite de la porte de la salle socio-culturelle.



ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION DES COUPES DANS LES ESPACES BOISÉS CLASSÉS AU TITRE DU CODE DE L'URBANISME

Ce code prévoit que des terrains boisés puissent être classés en Espaces Boisés dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des collectivités, afin de protéger la destination forestière de ces terrains.

Ce classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements.

Les articles L113-1 et suivants du code l'urbanisme, ainsi que l'arrêté préfectoral du 17 novembre 2017, cadrent les coupes et abattages d'arbres, situés en Espaces Boisés Classés (EBC).

Le PLU Intercommunal inscrit tous les bois le long des rivières Ocre et Tholon en Espaces Boisés Classés (EBC).

Les coupes et abattages d'arbres dans ces zones sont soumis à une déclaration préalable à faire à la mairie de la commune concernée.

Conformément à la loi, nous invitons tous les propriétaires souhaitant abattre des arbres dans ces zones, à se rendre en mairie pour déclarer leur intention de travaux.

VIE DÉMOCRATIQUE

DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur Jean-Michel Unger, en désaccord sur le fond, a transmis une lettre de démission à Monsieur le Maire. Celle-ci a été envoyée à la préfecture.



Un conseil municipal vu par une habitante

Je suis installée à Saint-Maurice-le-Vieil depuis une dizaine d'années. J'ai toujours hésité à assister aux réunions du Conseil Municipal, sachant que tout le monde pouvait y être présent. Je me suis décidée d'assister aux Conseils Municipaux du 5 Avril et du 24 Mai 2024.

Le premier Conseil, j'avoue difficile à comprendre car il s'agissait du budget mais là je me suis rendue compte du travail que cela représentait pour la Secrétaire de Mairie et les élus.

Le Conseil du 24 Mai traitait essentiellement de certains projets en cours. Nous avons le droit de ne pas être en accord avec certains projets mais il est très intéressant de savoir comment un projet voit le « jour », du travail qu'il faut faire pour obtenir des devis, des subventions...

Je ne pensais pas que gérer une petite commune comme la nôtre représentait tant de travail de la part des élus, de la secrétaire et des employés municipaux. De plus en assistant à ces réunions cela permet de savoir où en sont les projets, ce qui va être mis en place..., connaître nos élus.

Le seul inconvénient c'est l'accès à la salle de conseil.

Marie-France Gabuet



Toujours plus de coupes rases...

Nous déplorons les nombreuses coupes rases qui ont eu lieu (ou sont encore en cours) sur l'Aillantais, notamment sur la commune de Poilly-Sur-Tholon, où la forêt s'apparente désormais davantage à un gruyère géant qu'à un havre de paix pour animaux et promeneurs...

Ces coupes ont, pour la plupart, été réalisées au printemps. Tout exploitant forestier sait que ce n'est pas du tout la bonne période car les arbres sont en pleine montée de sève : le bois coupé va être de mauvaise qualité car il va très mal sécher. Mais bon, quand il y a un billet à se faire, on s'en moque !

D'autre part, nous sommes en pleine période de reproduction et/ou de nidification : la destruction totale de cet habitat entraîne la mort de la faune et de la flore jadis présentes ; flore et faune qui sont déjà bien mal en point du fait de nos activités.

Les forêts sont vitales pour nous : elles nous apportent de l'oxygène et captent le CO2 bien trop présent dans notre atmosphère. Elles sont un outil essentiel de lutte contre le réchauffement climatique. Un arbre coupé ne produit que du CO2. Aussi, l'humus (sol en décomposition) de nos forêts contient énormément de CO2 ; une fois mis à nu, celui-ci, sous l'effet du soleil essentiellement, rejette tout le CO2 qu'il a capté pendant des dizaines d'années.

Oui, nous avons besoin du bois-énergie, qui rejette bien moins de gaz à effets de serre que le pétrole. Non, nous n'avons pas besoin d'une gestion industrielle de la forêt.

Dans le Morvan, depuis une cinquantaine d'années, les forêts anciennes de feuillus sont rasées et remplacées par des plantations gigantesques en monoculture de pins Douglas ou de sapins de Noël. Les paysages sont défigurés, les sols s'appauvrissent, l'érosion s'accroît, la biodiversité disparaît : ce modèle de gestion industrielle est une catastrophe ! De plus, ces forêts sont très peu résistantes aux épisodes de canicules et de sécheresse, et aux attaques de parasites, alors qu'une forêt diversifiée peut y faire face.

Heureusement, des citoyen.nes se mobilisent comme celles et ceux du Groupement Forestier du Chat Sauvage, créé en 2015. Petit à petit, ils ont acheté des parcelles forestières pour les préserver de l'appétit insatiable des exploitants industriels. Ils pratiquent une gestion en futaie irrégulière durable où la diversité des essences d'arbres est la norme.

À quand la même chose chez nous ?...

Quentin Tronchet

BUDGET

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Il est voté par le conseil municipal avant le 15 avril et exécuté par le Maire.

Pour notre commune, le budget a été voté le 5 avril dernier. Il a notamment été préparé dans le cadre de la commission finances du 12 mars 2024. Il est en cohérence avec la nécessaire bonne gestion de la situation financière de la collectivité et avec les priorités de l'équipe municipale.

Parmi les documents budgétaires figurent notamment le **budget primitif** (ou principal) qui répercute les prévisions de recettes et de dépenses (fonctionnement et investissement) votées par le conseil municipal pour une année, le **compte administratif** qui est un relevé exact des opérations des recettes et des dépenses réalisées dans l'année (établi par le maire), le **compte de gestion** préparé par le comptable public (le trésorier principal, agent de la direction générale des finances publiques) qui est chargé tout au long de l'année d'encaisser les recettes et payer les dépenses ordonnées par le maire et le **budget annexe assainissement**.

4

Lors de la séance du 5 avril, le conseil municipal a approuvé le compte de gestion 2023 établi par le Trésorier qui fait ressortir des comptes et un résultat conformes au compte administratif établi par le maire. Il en est de même pour le compte de gestion et compte administratif assainissement 2023.

Pour ce qui est du **budget principal**, le compte administratif présente un excédent cumulé de fonctionnement de 209 634 euros (dont 57 740 euros pour l'exercice 2023) et un besoin de financement cumulé d'investissement de 387 euros.

L'excédent de fonctionnement permet de financer ce besoin d'investissement. En outre, ces excédents en fonctionnement permettent un report vers la section investissement pour l'exercice 2024, à hauteur de 90 000 euros, tout en permettant de garder les marges de manœuvre nécessaires en fonctionnement.

Le budget principal 2024 est voté en équilibre, à hauteur de 539 224 euros, en dépenses comme en recettes pour ce qui est du fonctionnement, et à hauteur de 140 824 euros pour ce qui est de l'investissement.

La situation financière de la commune est maîtrisée et permet la bonne gestion du quotidien, l'encouragement au « Vivre ensemble » et la poursuite des projets en cours (travaux de voirie, renaturation de la cour de l'école, aménagements pour améliorer la sécurité routière, aménagement paysager des abords de la salle socio-culturelle, étang Félix...) soutenus par des subventions systématiquement recherchées.

Pour ce qui est du **budget annexe assainissement**, le compte administratif présente un excédent cumulé de fonctionnement de 33 806 euros (dont 57 740 pour l'exercice 2023) et un excédent cumulé d'investissement de 89 054 euros. Le budget annexe assainissement 2024 est voté en équilibre, à hauteur de 108 487 euros, en dépenses comme en recettes pour ce qui est de la section d'exploitation (fonctionnement), et à hauteur de 164 239 euros pour ce qui est de la section investissement.

ANIMATION ET LIEN SOCIAL Ce qui est passé ...



SAMEDI 23 MARS : ATELIER POUR ENFANTS

Un atelier récréatif organisé par le Comité des Fêtes (CDF) a eu lieu à la salle socio-culturelle, dix sept enfants ont réalisé une décoration pascale.



SAMEDI 30 MARS : CHASSE AUX OEUFS

Le CDF a organisé une chasse aux œufs de Pâques, proposant deux parcours. Une vingtaine d'enfants participait à cette rencontre amicale.



6 ET 7 AVRIL : WEEK-END THÉÂTRAL

Le week-end théâtral organisé par le CDF avec deux représentations de « Tais-Toi François » du Théâtre de Germaine, a permis à 110 spectateurs d'applaudir des comédiens locaux.

MOIS DE MARS : PRIX DE POÉSIE DU BELLOVIDERE

Dans le cadre du premier prix de poésie du Bellovidere, petit théâtre situé dans la commune de Beauvoir et dont notre commune est partenaire, une série d'évènements ont eu lieu tout ce mois de mars dans notre village et alentour : lectures publiques dans deux librairies d'Auxerre, dans les bibliothèques et cafés d'Égleny et de Pourrain; ateliers d'écriture et de création graphique dans les classes primaires de Saint-Maurice-le-Vieil (voir le témoignage ci-contre), Beauvoir, Pourrain, Egleny, Val d'Ocre; lecture à l'EPHAD de Nantou; distribution de cartes postales avec extraits de textes sélectionnés parmi les 150 livres participants.

Le prix 2024 a été remis à l'auteure Claude Favre en présence de l'écrivain Jean-Pierre Siméon venu faire une conférence.

L'expérience se renouvellera l'an prochain et les premiers livres commencent déjà à parvenir au Bellovidere pour la prochaine sélection.

L'art et la poésie c'est sensationnel

Nicolas nous a demandé ce qu'on imaginait de la poésie et avec tous les mots que nous lui avons dit, il a formé une poésie et on l'a collée dans un cahier qu'on a gardé dans la classe et puis on a commencé à écrire dans tous les sens : en acrostiche, en diagonale, en très gros, en tout petit, à l'envers, en italique, en zigzag, en cercle, en majuscules, en normal et du coup ça faisait un cahier avec plein de sortes d'écriture.

Ensuite, avec Isabelle nous avons fait des textes, des dessins, des collages, des découpages...etc. Après elle nous a distribué un « cahier pratique » pour qu'on écrive ce qu'on a fait à chaque séance et nous avons fait une ou plusieurs illustrations sur la page d'en face.

Cela m'a donné envie de plus dessiner et du coup j'écris plus aussi.

C'était VRAIMENT trop cool!!!!

Albane

DIMANCHE 28 AVRIL : VIDE-GRENIER ET BOURSE AUX PLANTES

La Bourse aux Plantes

Comme l'année précédente, la bourse aux plantes s'est jointe à la brocante organisée par le Comité des Fêtes.

Nous proposons un grand nombre de vivaces qui aiment nos sols en majorité lourds et secs et quelques plantes d'intérieur.

Beaucoup de monde le matin et presque tout est parti ! Plusieurs personnes qui avaient pris nos vivaces l'année dernière sont revenues. C'est encourageant de savoir que ces plantes trouvent leur place dans nos jardins ou sur nos trottoirs.

Annabel

VENDREDI 31 MAI : FÊTE DES VOISINS

Une vingtaine d'habitants se sont retrouvés ce soir-là à Chaillot.



MERCREDI 1ER MAI : FÊTE DU MUGUET

Le Conseil Municipal et le Comité des Fêtes ont invité les habitants à la distribution du muguet et à un verre de l'amitié.



MERCREDI 8 MAI : COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Une quinzaine de personnes étaient présentes pour l'occasion.



Deux concerts pour une soirée à Mormont

C'était une soirée musicale chaleureuse et dansante. Plus de 70 personnes de tout âge ont assisté aux concerts à Mormont le samedi 8 juin.

À partir de 17h, l'orchestre de Jack Launay, Yvon, Nadine, Jean-Pierre, installé dans la fosse du lavoir nous a fait découvrir la country des années 50 jusqu'au début du rock dans les années 70 en passant par le blues de la communauté noire américaine. Une guitare, un banjo, un pedal steel et l'harmonica ont éveillé des souvenirs des uns et ont fait danser les autres. Entre les morceaux Jack nous a régalié d'anecdotes drôles.

Il n'a pas plu ! On a tous pique-niqué sur la place avec tables et chaises ou assis dans l'herbe. Des jeunes jouaient à la pétanque.

À 20h, Les Blue Grapes montent sur scène pour la deuxième partie. Deux guitares (Régis et Xavier), une basse (Jean-Pierre), la batterie (Pascal) et les belles voix alternent entre blues et rock pour finir par faire danser jeunes et vieux.

Merci à Jean-Pierre - fils d'une résidente à Mormont - pour sa motivation et son endurance pour avoir joué dans les deux groupes.

Annabel



Le **pedal steel guitar** est un instrument à cordes dérivé de la lap steel guitar et comprenant un mécanisme permettant de modifier la tonalité de base des cordes par l'action de pédales.

L'instrument se joue avec un cylindre métallique tenue par la main gauche (pour les droitiers) et qui se déplace sur les cordes, la main droite pinçant les cordes.

6



SAMEDI 8 JUIN : CONCERT À MORMONT

À l'initiative d'une habitante de Mormont, soutenue par la municipalité, s'est organisé un concert au lavoir de Mormont (voir témoignage ci-dessus).

SAMEDI 22 JUIN : FÊTE DE LA MUSIQUE

Le CDF a invité le groupe « Années 60 et plus » sur l'esplanade de la Sablonnière. Une restauration avec buvette était également proposé. Environ 140 personnes ont participé et dansé lors de cette soirée.



SAMEDI 20 JUILLET 2024 SAINT-MAURICE-LE-VIEIL EN FÊTE

organisé par le Comité des Fêtes

Jeux anciens pour les enfants

L'après-midi

Buvette

À partir de 19h : Restauration
(avec notamment un cochon
cuit à la broche)

Animation surprise

Retraite aux flambeaux

FEU D'ARTIFICE

offert par la municipalité

SAMEDI 27 JUILLET À 17 HEURES MESSE À L'ÉGLISE DE SAINT- MAURICE-LE-VIEIL

par le Père Grégoire Strójwas,
curé de la paroisse.

Un pot de l'amitié permettra de faire plus
ample connaissance.

COUP DE POUCE

OUVERTURE DE L'ATELIER MOYSON

L'atelier Moyson est un espace de création artistique dédié à la technique traditionnelle de gravure sur cuivre. Cette imprimerie d'art proposera des ateliers sous forme de stages et de formations pour artistes débutants et professionnels. L'atelier aura également une partie maison d'édition pour promouvoir des artistes dans la région.

RENCONTRES THÉÂTRALES DE SAINT-MAURICE-LE-VIEIL

Vendredi 20 septembre

19h Atelier de L'Antre sort

21h « La nostalgie des blattes » par la
Compagnie L'escampette

Samedi 21 septembre

14h30 Conte par Gadou Gaïa

16h Cirque et magie

18h30 Présentation de sketches par Le
Théâtre de Germaine

21h « Le cas Martin Piche » par le
Compagnie La Roselière

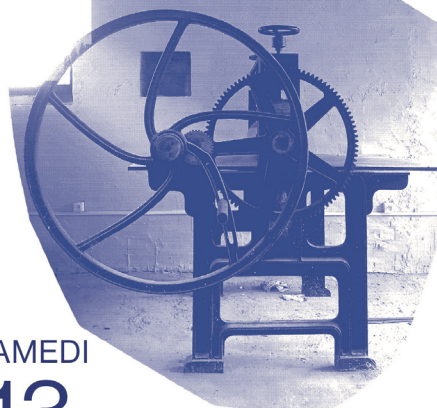
Dimanche 22 septembre

15h « Les muses orphelines » par la
Compagnie Les Nébuleux

18h « Success » par le Compagnie Les
Prétendants

ATELIER MOYSON

Inauguration de
l'atelier et exposition
des gravures de
l'artiste Leah Menard



SAMEDI

13

JUILLET



AU 3 IMPASSE DES LILAS
SAINT-MAURICE-LE-VIEIL,
89110 À PARTIR DE 17H00

INFOS PRATIQUES

IDENTIFICATION ET STÉRILISATION DES CHATS

Cette année nous poursuivons notre campagne d'identification et de stérilisation des chats errants grâce aux bons de la Fondation Brigitte Bardot. Nous en avons reçus dix au mois de mai. Nous commençons à Anquin où il y a trois nouveaux visiteurs et continuons au bourg. Chaillot reste un défi mais nous avons réussi à capturer deux mâles l'année dernière.

Un grand merci aux habitants qui nous aident. Si vous voyez de nouveaux chats errants, veuillez les signaler à la Mairie.

NUISANCES SONORES TOLÉRÉES RAPPEL DES HORAIRES

Lundi à vendredi : 8h30-12h et
14h30-19h30

Samedi : 9h-12h et 15h-19h

Dimanche et jour férié :
10h-12h et 16h-18h

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi : 10h30-12h30 13h30-18h30

Mardi : 13h30-16h

Jeudi : 10h30-12h30 13h30-18h30

Tél : 03.86.63.41.63

Mail : mairie-smv@wanadoo.fr

Site internet : www.saint-maurice-le-vieil.fr

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU : 15

Sapeurs Pompiers : 18

Gendarmerie Aillant-sur-Tholon :
03.86.63.40.17

Police secours : 17

Secours aux sans abris : 115

Numéro d'urgence pour
les personnes sourdes et
malentendantes, accessible
par fax et SMS : 114

Violence Femme Info : 3919

Allô Enfance Maltraitée : 119

Numéro d'urgence européen : 112

Centre antipoison : 04.40.05.48.48

Urgence Gaz : 08.00.47.33.33

Urgence EDF : 09.72.67.50.89

Maltraitance des personnes âgées et
handicapées : 3977

ATELIER INFORMATIQUE

Reprise de l'activité
autour du 15 septembre 2024.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Mme LORINET Edith le 10 juin 2024 à Nantou sur la
commune de Pourrain.

8

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

LE COMPOST MUNICIPAL?

Depuis le début de l'année, un point d'apport volontaire de compost a été réalisé à côté du cimetière pour y accueillir les biodéchets des habitants qui ne souhaitent (ou ne peuvent) pas avoir de compost chez eux.

Après quelques mois, nous constatons qu'il n'a pas été ou très peu utilisé. Peut-être est-il trop excentré ? Trop loin de chez vous ? Peut-être ne triez-vous pas encore vos déchets (alors que c'est obligatoire) ? Peut-être avez-vous tous un compost à la maison ?

Pour nous aider à améliorer notre offre, nous avons besoin de connaître vos besoins ou votre absence de besoin. N'hésitez pas à nous les communiquer par mail. (mairie-smv@wanadoo.fr)

Nous prendrons vos avis en compte, comme nous l'avons toujours fait.



Création maquette, réalisation et rédaction : L'équipe municipale

Crédits photo : A. Courage, P. Gallez

Nombre d'exemplaires: 230